

URGENT

Note de service de la DRH suite a la mise en place des nouvelles Heures Supplémentaires :
travailler plus pour le profit de nos actionnaires.

Message à diffuser à l'ensemble du personnel

"En raison de la mise en place des heures supplémentaires obligatoires, il n'est plus possible de vous accorder des temps de pause.

Par conséquent, afin d'augmenter votre rendement, un réaménagement de votre poste de travail vient d'être décidé par les actionnaires de notre entreprise.

